AVIS DE COURSE TYPE RIR

NOM DE LA COMPETITION : « LA SETOISE »

UN ALLER RETOUR EN COURSE 5C ENTRE

PORT CAMARGUE ET SETE AVEC DEPARTS DECALES

Dates: Samedi 22 et Dimanche 23 mai 2021

Autorité Organisatrice :

SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU-DU-ROI / PORT CAMARGUE

Lieu: Baie d'Aigues-Mortes

1. REGLES:

La régate sera régie par :

- Les RIR
- Le présent Avis de Course
- La Fiche Course
- La partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV
- Sécurité:

Les skippers s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur

2. ADMISSIBILITES ET INSCRIPTIONS

- 2.1 la régate est ouverte aux bateaux des classes A B C D R1 R2 R3 et L
- 2.2 Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.
- 2.3 Elle est ouverte aux équipages et aux solitaires.
- 2.4 les concurrents (chaque membre d'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence « compétition » de la Fédération Française de Voile (annuelle ou journalière) valide, accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 2.5 L'inscription sera effectuée à distance sur notre boutique en ligne via le lien suivant

https://sngrpc.assoconnect.com/collect/description/174533-e-la-setoise

AVIS DE COURSE TYPE RIR

3. DROITS A PAYER

Toutes les classes	25 €	

Date limite d'inscription : 21 mai à 15h

4. PROGRAMME

4.1 SAMEDI 22 MAI 2021

- 10h Briefing par VHF sur l'eau au point de rendez-vous
- 10h20 Mise à disposition du comité de course pour la première étape Port Camargue/Sète pour le premier groupe de rating.
- 10h30 départ du premier bateau selon son rating
- A votre arrivée, accueil au port de Sète
- 19h30 annonce des résultats de la première étape par VHF
- Pour les repas organisation libre de chaque équipage sur son bateau en respectant les règles sanitaires en vigueur.

4.2 DIMANCHE 23 MAI 2021

- 10h30 Départ de la seconde étape Sète/Port Camargue pour le premier bateau selon son rating.
- Les résultats seront mis en ligne sur le site
- **5. FICHE COURSE**: La fiche course sera envoyée par mail après inscription du bateau et de l'équipage complet.

6. CLASSEMENT

- 6.1 Les départs seront décalés suivant les groupes de rating et calculés sur la distance entre Port Camargue et Sète soit 19.5 milles nautiques.
- 6.2 Le calcul du temps compensé donnant lieu au calcul des départs décalés sera donc fait sur le système temps sur distance.
 - -6.3 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1er 1 point, 2ème2 points, etc.
 - 6.4 Ex-aequo : départagés par le classement de la dernière course.
- -6.5 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
 - 6.6 Le classement de la régate sera effectué par le cumul des points des deux étapes.
 - -6.7 un bateau non jaugé ne peut prétendre à un trophée et sera classé en bis.

7. DECISION DE COURIR

La décision de courir d'un concurrent, de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à une course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel